

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIVITE DES POINTS RELAIS CONSEIL EN VAE ANNEE 2004

Ce document rassemble l'ensemble des données relatives à l'organisation de l'information-conseil en VAE des personnes accueillies dans les Points relais conseil de la région Centre. Ce tableau de bord permet de connaître le nombre de personnes par département qui ont pris contact, ou participé à une information collective sur la VAE ou demandé un entretien-conseil individuel pour faire un diagnostic de leur situation.

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Le service d'information-conseil en VAE est composé en région Centre :

- de **25 Points relais conseil** qui, sur chacun des bassins d'emploi de la région, apportent une information approfondie sur la VAE, aident les candidats à identifier la ou les certifications pertinentes au regard des principales activités exercées, orientent vers les organismes valideurs concernés.

L'activité du Point relais conseil est mesurée au travers de 3 indicateurs :

- le nombre de demandes d'informations recensées (contacts),
- le nombre de personnes ayant participé à une réunion d'information collective,
- le nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien conseil individuel.

Précautions de lecture : Ce tableau de bord constitue une photographie des données d'activités enregistrées sur l'année 2004. Les modes d'organisation peuvent légèrement différer d'un département à l'autre à savoir qu'il n'existe pas une obligation systématique à proposer une information collective sur la VAE. Lorsqu'il n'apparaît donc pas de données à ce sujet, c'est qu'il n'existe pas de réunions collectives et que l'information sur la VAE est traitée au cours d'un premier entretien conseil individuel.





